



## Conseil municipal du 23 Juillet 2021

### PV Presse

#### **1 - Approbation du procès-verbal du 11 juin 2021**

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du 11 juin 2021.

#### **2 - B55 : avancée du dossier**

Point sur les négociations faites entre la mairie et la DDT concernant le reboisement communal.  
Prochaine réunion sur le terrain prévue le 28 juillet 2021.

#### **3 - Carte communale - Décision de la DREAL**

Après examen du dossier, la DREAL a rejeté la demande de carte communale partielle sur la commune, concluant à un manque d'information notamment environnementale.

Afin que notre dossier puisse aboutir, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de porter un recours à la décision de la DREAL, et fera appel à un cabinet d'étude afin de renforcer notre dossier.

#### **4 - Couvent :**

- **Point sur les travaux réalisés et à venir.**

Les travaux avancent bien, et les cloisons seront bientôt terminées.

La commission bâtiment s'est réunie la semaine dernière pour le choix des sols (lino et carrelage) et des faïences.

- **Commande de volets extérieurs**

Aucune décision sur le choix du prestataire n'a encore été définie pour l'instant.

Sujet reporté au prochain conseil après étude des devis par la commission bâtiments.

- **Avenant aux marchés de travaux**

Les index de référence pour le lot 3 et 11 ne correspondent pas aux lots. Il convient donc de les modifier.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la modification de ces index.

#### **5 - Renouvellement contrat adjoint d'animation**

Comme l'an passé la fréquentation à l'école primaire est très forte.

Afin pallier à ce surplus de travail pour l'enseignant, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de la reconduction du poste d'adjoint d'animation.

#### **6 - Nomination coordonnateur / recensement 2022 :**

Céline MARTINACHE a été nommée à l'unanimité par le conseil municipal en tant que coordonnatrice du recensement. Le recensement 2022 se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

#### **7 - Elevage porcin - Saint Geneys-Près-Saint-Paulien**

Le conseil municipal décide à la majorité de répondre favorablement à la modification de nature de ce bâtiment, n'y voyant aucune incompatibilité environnementale.

#### **8 - Fédération national des communes forestières**

La Fédération demande le soutien des communes contre les décisions prises par le gouvernement d'augmenter les contributions des communes forestières au financement de l'office national des Forêts, à hauteur de 7.5 millions d'euros dès 2023 puis 10 millions d'euros en 2024 et 2025.

A l'unanimité, le conseil municipal soutient les actions menées par la FNCF.

#### **9 - Subvention aux associations**

Après lecture des demandes de subvention, le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer :

- |   |          |
|---|----------|
| o Association Aux 4 vents par 4 chemins | 150.00 € |
| o Réseau européens des sites casadéens  | 50.00 €  |